



Editorial

Sommaire

Éditorial	1
Assemblées Générales.....	2
Actualités départementales	3
Autres.....	4,5,6
Point financier.....	5

Un Dîner de c..s ou un Rdv de dupes !!!!!

Dans sa grande mansuétude, notre hyper Président a convié à sa « table » de « négociations » et à des agapes les représentants des différents partis de l'Assemblée Nationale.

Qu'avait-il comme idée derrière la tête ?

Il semblerait que la première, non clairement exprimée, soit de trouver une majorité pour continuer à mettre en place ses funestes projets de destructions massives de tous les acquis sociaux après une réforme des retraites très controversée mais mise en application début

septembre après un passage en force sous forme de 49/3 !!!!!

Très peu de ses interlocuteurs, sauf ceux à sa botte bien entendu, n'ont trouvé de raison de s'extasier des résultats de cette rencontre ayant duré 12 heures. Certains sujets dérangeants étant écartés de la « négociation » (retour sur la réforme des retraites par exemple par référendum !!!).

Ils sont donc, quasiment tous, repartis sur leur faim même si un consensus a pu se faire sur certains sujets tels la guerre en Ukraine (invasion Russe dénoncée), les relations diplomatiques en Afrique au Sahel et avec les Pays du Maghreb, l'immigration, des promesses sur certains référendums, une conférence sur les bas salaires (vœu de la gauche), une « feuille » de route sur la planification écologique (normal pour les verts !!!)

A la suite de cela, notre « Jupiter » National a écrit une lettre à tous les participants avec une demande de réponse rapide (comme à l'école où c'est moi le maître !) pour concrétiser ces échanges lors d'une autre rencontre en automne !

Les réponses semblent ne pas correspondre à ses attentes d'autant que certains y voient une autre manière de détourner le débat public (sans 49/3) au sein des Assemblées.

Pouvait-on attendre mieux pour le moment ???

J'en doute vu la menace déjà exprimée du recours à l'article tant décrié de la Constitution pour « La Loi de Programmation des Finances Publiques »

Peut-être cela sera-t-il au menu encore indigeste de la prochaine rencontre !!!!

Enfin, voilà donc où nous en sommes après la réélection de Mr Macron (homme ni de droite ni de gauche) mais qui acquiesce beaucoup plus facilement aux propositions de la droite !!!!

Où allons-nous avec des services publics de plus en plus absents (les vrais pas les « bidons »), la Sécurité Sociale de plus en plus menacée...etc...etc.

La rentrée prévoit de remobiliser après l'accalmie des vacances !!! Le 13 octobre ça repart !!!! Et le 24 aussi !!!!

Organisation de l'AG Départementale et Régionale du jeudi 30 novembre au parc de la Préhistoire.

9H : viennoiseries, café.

9h30 – 10h30 : AG départementale. (Avec Claude Marietti Ross le régional et un membre du national.)

10h30 – 12h30 : AG régionale. (Avec nos amis de Midi-Pyrénées que nous espérons nombreux !)

Ensuite, repas à la salle de restauration du site.

Menu à 25 euros.

Apéritif Ariégeois

Entrées :

Planche cochonnaille
ou Tourte d'effilochée de canard confit, salade
ou Salade d'agrumes, escalope de truite d'Aston marinée à l'aneth.

Plat :

Azinat Ariégeois ou mignon de porc forestier (selon saison)
ou Pavé de saumon rôti crème d'oseille, légumes grillés
ou Pavé de bœuf grillé sauce poivre vert garniture de saison.

Dessert :

Croustade de pommes maison et sa boule de glace
ou Entremet de saison
ou Omelette norvégienne

Café et vin en bouteille compris (1 bouteille pour 5 personnes)

Possibilité d'échanger le dessert contre un plateau de fromages Ariégeois (pur vache, brebis, mixte).

Réservation du repas avant le mardi 21 novembre dernier délai auprès de :

Christian Delsol, 18 rue de l'école, « Ginabat » 09000 MONTOLIEU par retour du bulletin et du règlement

Chèque libellé à l'ordre de : **FGR/FP section de l'Ariège.**

ou par téléphone au **05 61 65 35 19.**

Nom :

Prénom :

Nombre de repas : x 25 euros =euros.

Signature :

Choix de l'entrée : 1 ou 2 ou 3.

Choix du plat principal : 1 ou 2 ou 3

Choix du dessert : 1 ou 2 ou 3

Entourer les choix.

Activité départementale

Participation aux différentes manifestations avec les actifs ou à l'appel des retraités seuls :

- * 6/12/2022 : retraités pour une hausse des pensions et une indexation sur le salaire moyen.
 - * 9/01/2023 : rencontre avec les élus du département ,Jean-Jacques Michau sénateur ; Laurent Panifous, député et Christine Téqui Présidente du Conseil Départemental.
 - * 15/01/2023 : interpro avec les grévistes.
 - * 19/01/2023 : interpro et intergénérationnelle.
 - * 24/01/2023 : CE pour la préparation du Congrès de DAX (participants et motions).
 - * 31/01/2023 : manif à Foix.
 - * 07/02/2023 : manif à Pamiers.
 - * 11/02/2023 : manif à Pamiers.
 - * 16/02/2023 : manif à Foix.
 - * 15/03/2023 : manif à Foix.
 - * 23/03/2023 : manif à Foix. (photos)
 - * 28/03/2023 : manif.
 - * 1^{er} mai : très grosse manif à Foix(il y a longtemps qu'on n'avait pas vu ça !!!!)
 - * 15/06/2023 : manif à Foix.
 - * Vacances ensuite pour tous sauf pour les « pourris » qui nous gouvernent !!!
 - * 12/09/2023 : CE préparatoire aux AG départementale et régionale.
- Prochaines actions : le 13/10/2023 et le 24/10/2023 (Je serai absent en tant que secrétaire départemental tout le mois d'octobre.)
- *AG départementale et régionale le 30 Novembre au Parc de la Préhistoire.



L'éducation un « domaine réservé du président » ?

Cette singulière revendication du président de la République, même si elle n'est étayée par aucun fondement juridique, mérite d'être louée pour autant qu'elle se donne pour objet d'assurer exclusivement l'égalité en éducation pour la mixité sociale et le respect de la laïcité sans prétendre s'impliquer de façon directe et intrusive dans la politique scolaire légalement menée par son ministre.

Certes, le président de la République est dépositaire des principes et du fondement de notre Constitution, et gardien de l'une des plus précieuses de nos institutions : l'École publique, de toutes et tous, gratuite, laïque et obligatoire, garante des valeurs universelles et humanistes dont l'État républicain se réclame. L'un de ces généreux principes, et non des moindres, est l'égal accès de tous à l'Éducation et à l'instruction, par-delà les inégalités sociales et les convictions particulières des uns et des autres. Le préambule de la Constitution impose explicitement la feuille de route de la République : « La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État. »

Cependant, depuis l'origine de la création de l'école du premier degré avec Guizot en 1833 et surtout avec Ferry-Goblet entre 1881 et 1886, mais aussi depuis 1982 avec les lois de décentralisation, pour le second degré, les collectivités partagent cette compétence avec le ministère de l'Éducation nationale. Le rôle de l'État et du ministre demeure entier avec des politiques éducatives impulsées au niveau national par les programmes et la gestion des personnels. L'articulation des relations entre l'État et les collectivités locales dans la mise en œuvre des politiques nationales et territoriales et la répartition des rôles des acteurs est devenue fort complexe et pose de nombreuses questions : de périmètre de compétences, de financement du système éducatif, de gouvernance du système....

Les mesures, prises, aujourd'hui, depuis la présidence de la République jusqu'au local, en ordre dispersé, mêlent de la communication, des faits divers, des problèmes de société sans pour autant répondre aux questions institutionnelles non abordées lors des élections présidentielles et législatives. Ces mesures laissent entrevoir, en particulier une concurrence sournoise avec les établissements d'enseignement privés porteurs de ségrégation sociale, savamment camouflée, qui impacte de plus en plus l'Éducation nationale.

Faut-il s'interdire de poser la question du pluralisme scolaire financé par la puissance publique et se résigner ainsi à ne plus aborder ses conséquences sur le démantèlement de l'Éducation nationale et la laïcité de l'État ? Exclure, aujourd'hui, le pluralisme scolaire de la laïcité est un piège pour l'École, pour la République et les institutions de la République.

Eddy KHALDI

**FEDERATION DES DELEGUES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION
NATIONALE 124, Rue La Fayette 75010 PARIS**

EHPAD OU MAINTIEN A DOMICILE : LE CHOIX CORNELIEN - Claude Carrière

Le choix entre un EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) et le maintien à domicile dépend de plusieurs facteurs, notamment de la santé, des préférences personnelles, des besoins de soins et de la situation familiale de la personne âgée. Voici quelques éléments à prendre en considération pour vous aider à prendre une décision :

EHPAD :

1. **Niveaux de Dépendance** : Les EHPAD sont généralement adaptés aux personnes âgées qui nécessitent des soins et une assistance réguliers en raison de leur dépendance physique ou cognitive.
2. **Soins Professionnels** : Les EHPAD offrent un environnement où des professionnels de la santé et du social sont disponibles pour fournir des soins médicaux, de l'assistance au quotidien et de l'encadrement.
3. **Sécurité** : Les EHPAD offrent un environnement sécurisé avec du personnel disponible 24 heures sur 24 pour répondre aux besoins des résidents.
4. **Socialisation** : Les résidents des EHPAD ont l'occasion de socialiser avec d'autres personnes de leur groupe d'âge, ce qui peut aider à prévenir l'isolement.

Maintien à Domicile :

1. **Autonomie** : Le maintien à domicile convient aux personnes âgées qui sont relativement autonomes et qui n'ont pas besoin de soins constants. Cela permet de préserver leur indépendance.
2. **Confort** : Rester chez soi peut offrir un sentiment de confort, de familiarité et de contrôle sur l'environnement.
3. **Soutien Familial** : Si la famille est disponible pour fournir des soins et de l'assistance, le maintien à domicile peut être une option viable.
4. **Services à Domicile** : Des services à domicile, tels que les soins infirmiers à domicile, les aides-soignants et les repas livrés, peuvent être organisés pour répondre aux besoins de la personne.
5. **Adaptations** : Parfois, des modifications mineures dans la maison, comme des rampes ou des barres d'appui, peuvent aider à rendre l'environnement plus sûr et plus accessible.

Facteurs à Considérer :

1. **Etat de Santé** : La santé générale de la personne âgée, les besoins en soins médicaux et les niveaux de dépendance jouent un rôle important dans la décision.
2. **Préférences Personnelles** : Les souhaits de la personne âgée en ce qui concerne le lieu de vie et les soins doivent être pris en compte.
3. **Soutien Familial** : La disponibilité et la capacité de la famille à fournir des soins et de l'assistance sont des facteurs importants.
4. **Coûts** : Comparez les coûts associés à l'EHPAD et au maintien à domicile, y compris les soins, l'assistance et les éventuelles adaptations.
5. **Evolution des Besoins** : Anticipez comment les besoins de la personne pourraient évoluer à mesure qu'elle vieillit.

La décision entre un EHPAD et le maintien à domicile dépendra de la situation unique de la personne âgée. Il est souvent utile de discuter de ces options avec des professionnels de la santé, des travailleurs sociaux et des membres de la famille pour prendre une décision éclairée.

LA DEPENDANCE : COMMENT L'EVITER - Claude Carrière

Éviter la dépendance chez les personnes âgées implique de prendre des mesures préventives pour maintenir leur santé physique, cognitive et émotionnelle. Bien qu'il ne soit pas possible de garantir l'évitement complet de la dépendance, certaines actions peuvent aider à réduire les risques et à favoriser le bien-être à mesure que l'on vieillit. Voici quelques conseils pour minimiser les facteurs de risque de dépendance :

1. Mode de Vie Sain :

- **Alimentation Équilibrée** : Adoptez une alimentation riche en fruits, légumes, protéines maigres et grains entiers pour maintenir une bonne santé et prévenir les maladies chroniques.
- **Activité Physique** : Faites de l'exercice régulièrement pour renforcer les muscles, les os et la santé cardiovasculaire. L'activité physique contribue à maintenir la mobilité et l'indépendance.
- **Gestion du Poids** : Maintenez un poids santé pour réduire les risques de maladies liées à l'obésité.
- **Évitement du Tabac et de l'Alcool** : Réduisez ou évitez la consommation de tabac et d'alcool, qui peuvent avoir des effets négatifs sur la santé à long terme.

2. Stimulation Cognitive :

- **Exercice Mental** : Restez mentalement actif en lisant, en faisant des casse-têtes, en jouant à des jeux de réflexion ou en apprenant de nouvelles compétences.
- **Sociabilité** : Maintenez des interactions sociales régulières pour stimuler le cerveau et prévenir l'isolement.

3. Suivi Médical Régulier :

- **Examens Médicaux** : Consultez régulièrement votre médecin pour des examens de santé complets et pour surveiller les problèmes de santé potentiels.
- **Prise de Médicaments** : Prenez vos médicaments conformément aux prescriptions médicales et informez votre médecin de tout effet secondaire ou problème de santé.

4. Sécurité à Domicile :

- **Prévention des Chutes** : Réduisez les risques de chutes à domicile en éliminant les obstacles, en utilisant des tapis antidérapants et en installant des barres d'appui si nécessaire.
- **Éclairage Adéquat** : Assurez-vous que votre domicile est bien éclairé pour éviter les accidents.

5. Gestion du Stress :

- **Pratiques de Gestion du Stress** : Adoptez des techniques de gestion du stress telles que la méditation, la respiration profonde, le yoga ou d'autres activités relaxantes.

6. Prise en Charge Émotionnelle :

- **Soutien Psychologique** : Parlez de vos sentiments avec des amis, des membres de la famille ou un professionnel de la santé mentale en cas de besoin.

7. Planification Préventive :

- **Planification des Soins** : Discutez de vos souhaits en matière de soins avec vos proches et éventuellement rédigez des directives anticipées pour guider les décisions médicales en cas d'incapacité.

8. Sécurité Financière :

- **Gestion Financière** : Planifiez votre retraite et vos finances de manière à prévenir les difficultés financières qui pourraient affecter votre accès aux soins et à l'assistance.

Il est important de comprendre que le vieillissement est un processus naturel et que certaines situations de dépendance peuvent survenir malgré des efforts préventifs. Cependant, adopter un mode de vie sain, rester engagé mentalement et socialement, et prendre soin de sa santé physique sont des mesures essentielles pour maintenir une qualité de vie optimale à mesure que l'on vieillit.

BILAN FINANCIER 2022

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations		Cotisations	
Adhérents directs	1 549,70	Reversement part nationale	1 084,79
Adhérents syndiqués	60,23	Aide aux sections	
Produits financiers	10,01		
Congrès		Congrès	
Régionales		Régionales	
AG départ	225,00	AG départ	400,40
		Secrétariat, trésorerie	74,98
		Déplacement, mission	66,00
		Assurance : 97,77	
Divers	3,50		
		Bulletin - édition	138,00
		- diffusion	263,40
TOTAL	1 848,44	TOTAL	2 027,57
Déficit de l'exercice 2022 (a)	- 179,13	Avoir de l'exercice 2021 (b)	19 951,44
		Avoir au 31/ 12/2022 (b-a)	19 772,31

Carnet noir

L'année 2023 a commencé tristement avec le décès de notre camarade et ami René DELPECH.

René était le fidèle compagnon de lutte ; je l'ai toujours connu au SNI-PEGC, puis à la FGR-FP entant que commissaire paritaire, puis trésorier.

Son calme apparent ne l'empêchait pas de faire des interventions pertinentes parfois agrémentées d'une pointe d'humour. Ce fut un grand militant.

Mais son action ne se limitait pas au syndicalisme. Les milieux politique et associatif ne lui étaient pas étrangers et son engagement y était reconnu.

Il a consacré 32 ans de sa vie à l'association « Ariège Assistance » ; je me permets de reprendre l'hommage de Georges DELMAS, vice-président de cette association :

« ... sans langue de bois, avec beaucoup d'intelligence il savait pointer les insuffisances des financeurs mais aussi des différents partenaires dans l'intérêt du projet associatif.

Sa gentillesse, son humour, sa fidélité, sa droiture expliquaient l'affection que nous avons pour lui... »

Nous renouvelons nos condoléances à son épouse Thérèse ainsi qu'à sa famille et les assurons de notre amitié.

Georges CHIREUX

L'année s'est poursuivie aussi tristement avec le décès de notre autre camarade

et ami, Jacques Fanjeaux le 22 février. Lui aussi a été un membre influent de notre association en étant une pierre angulaire du CODERPA 09 où il siégeait au sein du 1^{er} collège en tant que personne qualifiée comme Président de l'ANR 09. Responsable de la commission « animation », il était entré au bureau du CODERPA. Très actif, il a participé à de nombreuses activités : le schéma gérontologique départemental, la « bientraitance » des résidents des EHPAD, la reconnaissance du rôle des animatrices dans ces établissements, la création d'un Cahier de coordination et de soins personnalisés (à l'usage des professionnels de santé avec toutes les informations autour de la personne âgée à domicile)...

Evoquant déjà des problèmes de santé, il avait quitté cette commission en 2012 .

Au CODERPA, son principal objectif était le « bien être » des retraités et des aidants. Jacques Fanjeaux, un vrai Humaniste !

Une pensée aussi pour Eychenne Guy qui nous a quittés dans l'année.

CHANGER LA SOCIETE : comment et avec qui ?

Ce début d'année 2023 restera dans les mémoires, comme une mobilisation exceptionnelle contre une réforme des retraites inique, antisociale et profondément marquée par le néo libéralisme du monarque républicain et de ses courtisans.

Le seul point positif que l'on peut retenir de, cette période est l'engagement sans faille des travailleuses et travailleurs autour d'une inter syndicale exemplaire dans sa diversité et son unité opérationnelle.

Ce moment d'un vécu authentique dans l'union et le combat commun exprime une idée simple: la gauche dans sa diversité peut s'unir autour d'un projet transformateur et c'est tout l'enjeu porté par la Nouvelle Union Populaire Ecologique et Sociale. Cet évènement politique né sous la pression populaire qui exigeait une réponse unitaire , tant au projet destructeur des partis de droite et macronistes, qu'à la menace grandissante de l'extrême droite, est encore un « outil fragile », qu'il faut consolider renforcer et soutenir dans ses initiatives politiques. C'est tout le sens, en Ariège, de la création le 6 Juin dernier , de l'Association Ariégeoise de Soutien à la NUPES, Association loi 1901, dont l'objet statutaire est « *d'alimenter le débat politique afin de soutenir , renforcer et amplifier l'esprit, les valeurs et le programme de l'accord politique de la NUPES, afin d'offrir une alternative aux politiques libérales* »

Ainsi , le souci de militants des partis membres de la NUPES ,comme celui de simples citoyens de la société civile, dans l'espoir d'un changement de société, se rejoignent et se concrétisent dans la création de ce collectif, qui se veut accompagnant la NUPES dans ses initiatives comme dans sa réflexion politique.

Cette démarche citoyenne ouverte à tous, s'appuie sur le peuple et s'étaye sur les problèmes concrets rencontrés, sur l'expertise de terrain rapportée par les uns et les autres dans une permanence des idées de gauche. C'est à coup sûr, la meilleure façon de faire obstacle au Rassemblement National en permettant aux partis de gauche de gagner en influence, en crédibilité, pour construire dans l'union une force majoritaire de changement et de transformation sociale.

Sur ce thème, notre Association organise une conférence débat le Samedi 30 Septembre au Centre Culturel de Foix.....vous y êtes toutes et tous amicalement conviés.

Didier CALVET.